



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article261>

Doléance du Collectif Ni Pauvre Ni Soumis. Handicap, maladie invalidante : l'urgence d'un revenu d'existence !

**NI PAUVRE
NI SOUMIS**

- Cahiers d'exigences -

Date de mise en ligne : samedi 27 mars 2010

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

« Sois pauvre, malade et tais-toi !? »

Parce qu'il est INACCEPTABLE de laisser durablement SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ des personnes en raison de leur handicap ou de leur état de santé, aujourd'hui, nous crions notre détresse et notre colère et appelons tous les Citoyen(ne)s révolté(e)s à se mobiliser.

Doit-on accepter de vivre toute sa vie dans la misère quand on ne peut pas ou plus travailler à cause de son handicap ou de sa maladie ?

Peut-on se satisfaire de la promesse présidentielle d'une augmentation de l'AAH en 5 ans qui nous maintiendra toujours sous le seuil de pauvreté ?

Est-il tolérable que ce gouvernement taxe les indemnités d'accident du travail ? Que les pensions d'invalidité soient au ras des pâquerettes, que les salaires en ESAT soient mini, mini... ???

Le Collectif NPNS (Ni Pauvre Ni Soumis) demande d'urgence :

- ▶ **La création du revenu d'existence** égal au SMIC brut, soumis à cotisations, et cumulable avec celui du conjoint, quel que soit le lieu de vie : domicile propre, établissement, chez un tiers !
- ▶ **L'augmentation du seuil d'accès à la CMU complémentaire** pour que les « oubliés » de la CMU puissent avoir une couverture complète de leurs dépenses de santé, notamment les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé, de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité ou de l'Allocation Supplémentaire Personnes Âgées !
- ▶ **La suppression des mesures de « régressions sociales »**, franchises médicales et participations forfaitaires, forfait hospitalier, fiscalisation des indemnités du travail, ...